

FORUM DES PARLEMENTAIRES D'AFRIQUE DE L'OUEST

THEME : Renforcement des relations entre le Parlement et le Secteur de la Sécurité

Date et Lieu : 27 Février - 3 Mars 2023, Accra (GHANA)



**AFRICA CENTER
FOR STRATEGIC STUDIES**

**CENTER D'ETUDES
STRATEGIQUES DE L'AFRIQUE**

**CENTRO ÁFRICA
DE ESTUDOS ESTRATÉGICOS**



RAPPORT DE PARTICIPATION

Par Dr Kossi Agokla

Du 27 février au 3 mars 2023 s'est tenu à l'hôtel Kempinski à Accra (Ghana) le Forum des parlementaires d'Afrique de l'Ouest sur le thème : « Renforcement des relations entre le parlement et le secteur de la sécurité ». Organisé par Africa Center for Strategic Studies (ACSS), ce forum a connu la participation d'une soixantaine de délégations principalement mixtes (parlementaires et représentants du secteur de la sécurité de quelques 13 pays de la sous-région ouest-africaine). L'ASSN a pris une part active aux travaux à travers Dr Kossi Mawuli Agokla et Dr Emile Ouédraogo, membres de son Comité Exécutif. Outre une visite de travail au Parlement du Ghana, les travaux comportaient six (6) séances comme suit :

1. Séance 1 : Qu'est-ce que la gouvernance du secteur de la sécurité et pourquoi la surveillance est-elle importante ?
2. Séance 2 : Rôle du parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité.
3. Séance 3 : Rôle du secteur de la sécurité dans la responsabilité envers le parlement.

4. Séance 4 : Professionnalisme et éthique.
5. Séance 5 : Budgétisation de la défense et stratégie de sécurité.
6. Séance 6 : Approfondissement des relations avec les communautés et la société civile.

Il y avait aussi des travaux en groupes de discussion ainsi que des présentations par pays. De notre participation, nous retenons des conclusions.

Les conclusions

Au plan du contrôle du secteur de la sécurité par les parlementaires, il y a des mécanismes constitutionnellement établis à cet effet mais qui en pratique ne sont pas utilisés par les parlementaires pour diverses raisons. Parmi ces raisons, il y a le fait que les parlementaires font tout pour éviter le courroux de l'exécutif, en touchant au secteur régalien de la sécurité, afin de ne pas compromettre leur avenir. De plus, les relations entre les parlements et le secteur de la sécurité sont loin d'être des relations de confiance, ce qui ne facilite pas le contrôle.

Il y a encore beaucoup de travail à faire dans le sens du renforcement des relations entre les parlements et le secteur de la sécurité et cela est une fenêtre d'opportunité pour l'ASSN qui dispose d'expertise en la matière.